

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

"Françoise de Bellefroid récompensée par le Roi des Belges

Pour son engagement en faveur des mères"

Bruxelles, le 11 décembre 2012

Madame Françoise de Bellefroid (née Jourdain), reçoit l'une des plus hautes distinctions belges. Le 20 novembre dernier au Palais Royal de Laeken, Le Roi des belges, Albert II, accompagné de la Reine Paola, a remis à la fondatrice et présidente d'honneur de la délégation européenne du Mouvement Mondial des Mères (et ancienne Présidente du MMMI), le titre de "Commandeur de l'ordre de Léopold", une distinction honorant une contribution significative, bénéfique au Royaume de Belgique.



(Crédit : Agence Belga) – Photo libre de droit –

Madame de Bellefroid nous relate ci-après son parcours et son « combat pour les mamans »...

Lorsque l'Année 1975 fut proclamée « Année de la Femme » par l'ONU, des millions de femmes espèrent l'amélioration de leur condition de vie. Partout dans le monde elles subissaient des injustices, il devenait indispensable de rappeler le premier article de la Charte Internationale des Droits de l'Homme : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Lors de la célébration de l'année de la femme, deux conférences furent organisées, l'une à Copenhague et la seconde à Mexico. C'est lors de cette dernière, que je découvris que si les femmes étaient trop souvent méprisées et scandaleusement exploitées, le discours de l'époque semblait incomplet pour améliorer la situation. Il parlait de davantage d'égalité avec les hommes, mais ne mettait pas en valeur le rôle essentiel de la maternité dans la société. L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas synonyme de similitude biologique et le refus de reconnaître la différence entre les sexes pouvait avoir pour conséquence de renier aux femmes le droit à la maternité.

De plus, je me sentais culpabilisée par le mépris exprimé envers les femmes qui ne faisaient « que s'occuper de leurs enfants ». Renier l'importance et la valeur sociale du travail d'éducation et de soins prodigué aux enfants par leurs parents était inacceptable pour moi et pour beaucoup de mes contemporaines. Le temps était venu de sortir de notre silence pour rappeler la valeur sociale, et économique, du travail au foyer des parents et spécialement des mamans.

Les parents sont les premiers éducateurs mais ce rôle n'était pas considéré, il fallait obtenir sa reconnaissance, et les moyens de l'assumer. Trop souvent les parents étaient mis sur le banc des accusés quand les adolescents se conduisaient mal, mais ont-ils les moyens de remplir leur mission ? Ce n'est qu'en 1976 que nous nous sommes mobilisées pour faire entendre, la voix des femmes et spécialement des mamans qui choisissaient de privilégier leur temps consacré aux soins et à l'éducation de leurs enfants.

En avril 1976 plusieurs femmes au foyer ont créé en Belgique, l'Association des Femmes au Foyer. Ce titre provocateur fut choisi par défi, il suivait l'exemple d'un groupe français créé en 1975. Au même moment et sans aucune concertation furent fondées des associations poursuivant le même but en Flandre et dans d'autres pays européens. J'assumais à l'AFF, la responsabilité de Secrétaire Générale et puis entre 1978 et 1984 la fonction de Présidente.

En 1983, je signais à Bruxelles avec les représentantes des groupes français, allemand, et italien les statuts de la Fédération Européenne des Femmes au Foyer, (FEFAF), nous voulions nous faire entendre au niveau européen. L'Europe ne pouvait se construire sans la participation des femmes qui consacraient la majorité de leur temps à leur famille.

Enfin en 1994, j'acceptais la présidence du Mouvement Mondial des Mères. Cette ONG, créée à Paris en 1947, a le STATUT CONSULTATIF GENERAL auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) aux Nations Unies. Elle veut réunir les associations ayant pour buts, de soutenir les mères dans leur rôle éducatif et de soins, de faire entendre leurs intérêts et de les représenter auprès des organismes de décisions de niveau international, national, ou régional.

Après avoir achevé mon mandat, au MMM International, je rassemblais ici à Bruxelles une équipe qui fondait en 2002 la Délégation Européenne du Mouvement Mondial des Mères, (MMM Europe). Cette délégation veut être le porte-parole des associations de mères auprès des instances de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe. Elle veut rappeler la valeur sociale inestimable et le rôle déterminant de la maternité pour l'avenir de notre Continent. "

A propos de la délégation Europe du MMMI

Le Mouvement Mondial des Mères ou Make Mothers Matter International est une ONG internationale créée en 1947 pour sensibiliser les décideurs politiques et l'opinion publique au rôle essentiel des mères pour la promotion de la paix et pour le développement social, économique et culturel. Le MMMI n'a pas d'affiliation politique ou religieuse, et donc représente de manière transparente les préoccupations des mères dans les instances internationales avec des représentants permanents à l'ONU (Statut consultatif général) et avec la Délégation Européenne à l'Union Européenne.

www.makemothersmatter.org

Contact presse : Catherine@preexpression.com-Téléphone + 32496598160